



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question écrite n° 60731

## Texte de la question

Les actuelles manifestations du peuple libanais pour obtenir le départ des troupes syriennes de son territoire et pour retrouver sa pleine indépendance sont l'occasion de voir l'importance de l'attachement de ce peuple à la France, à sa culture et à la langue française. Dans ce contexte, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie quelles sont les actions qu'il mène et les initiatives qu'il compte prendre pour renforcer la place de la culture et de la langue française au Liban.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire, se félicitant des manifestations récentes du peuple libanais en faveur de la France, a souhaité interroger le ministre délégué à coopération, au développement et à la francophonie, sur l'action que conduit notre pays en matière culturelle et linguistique, afin de répondre positivement à une attente aussi bien traditionnelle que renouvelée. Le ministre délégué voudrait faire préalablement observer à l'honorable parlementaire que le Liban a toujours occupé une place majeure au sein de l'espace francophone, et que la France a toujours entretenu avec ce pays trilingue une relation privilégiée, dans le domaine éducatif, universitaire, scientifique et culturel. Ainsi, pour conduire un ensemble d'actions diversifiées dans ces domaines, le ministère des affaires étrangères a délégué cette année plus de 4 millions d'euros à notre ambassade. À cette enveloppe se seront ajoutés à la fin 2005, 3,5 millions d'euros, au titre du fonds de solidarité prioritaire (FSP) pour conduire, avec nos partenaires libanais, des actions dans le secteur de la formation des maîtres, de l'appui à la lecture publique, de l'aide à la valorisation du patrimoine culturel, et de la formation linguistique des quelque 70 000 étudiants de l'Université libanaise. Cette dernière action, fortement emblématique de l'action de la France au Liban, a pour objectif de renforcer dès 2005 une politique linguistique, certes en français général, mais aussi en français de spécialité, notamment dans les filières de droit, de gestion, de sciences ou encore de journalisme. Il s'agit de gagner ainsi, avec une enveloppe de 3,5 millions d'euros sur trois ans, de nouveaux publics francophones qui devront, aux côtés des publics traditionnels de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, permettre de consolider le socle francophone des nouvelles générations libanaises. On rappellera également que ce sont plus de 11 000 élèves qui sont scolarisés dans les six établissements scolaires secondaires ayant passé convention avec l'Agence pour le français à l'étranger. En termes de rémunérations d'enseignants, de bourses, de subvention d'investissement, d'aide aux projets d'établissements, on peut déjà évaluer à 10,5 M d'euros, l'aide apportée par l'Agence. Quant à l'objectif culturel de la France, il est de consolider l'environnement francophone pour pérenniser les efforts engagés dans les domaines académiques, et répondre aux attentes et aux besoins d'une société francophile, particulièrement attachée à la langue française, qui fut majoritairement sa langue d'enseignement et d'apprentissage, et qui reste fidèle aux valeurs qui y sont associées. Il s'agit de répondre également, d'un point de vue opérationnel, à une double exigence : poursuivre une logique de développement culturel et assurer un ancrage auprès des opérateurs et des publics libanais. Cette politique en faveur de la diversité culturelle, avec un souci de visibilité, conforte l'image médiatique de la France. Les solides coopérations engagées avec l'Académie libanaise des beaux arts (ALBA), l'institut d'études scéniques et audiovisuelles (IESAV) et l'école de musique Ghassan-Yamnine sont des axes particulièrement

porteurs de notre engagement. Notre ambassade s'attache également à être présente aux grands rendez-vous culturels du pays (Festival de musique classique Al Bustan, Festival de Beiteddine, Deir El Queimar) pour répondre aux demandes des jeunes créateurs libanais, auxquels elle apporte un soutien local. Ce sont ainsi plus de 400 000 euros qui seront en 2005 consacrés à la coopération et à la promotion culturelles. S'agissant enfin de la politique du livre, notre ambassade participe chaque année à l'organisation du Salon du Livre de Beyrouth qui constitue l'un des plus grands rendez-vous internationaux en la matière. Notre action s'accompagne désormais d'un plan de lecture Publique récemment inauguré, plan qui devrait constituer un vecteur essentiel de notre influence pour la diffusion du livre, des traductions et de la pensée, en français comme en arabe. L'honorable Parlementaire aura pu constater l'action volontaire que la France a engagée, en la concevant dans une double logique de durée et de partenariat, en direction du peuple libanais, francophone et francophile.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60731

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2005, page 2868

**Réponse publiée le :** 17 mai 2005, page 5043